

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 91

présenté par

M. Bapt, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (recettes et équilibre général)

ARTICLE 15

Au quatrième alinéa du 1° du I de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« du temps de »

les mots :

« de la durée du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.